

Vous octroyez et gérez les autorisations de manifestation et la vente d'alcool ...

COMMENT INTÉGRER LA PROTECTION DE LA JEUNESSE A VOTRE FONCTIONNEMENT ?

Une expérience reconnue largement au-delà du canton

Forte d'une expérience de plusieurs années, la FEGPA a construit dans plusieurs communes une approche coordonnée. Gestion des autorisations, location de locaux, il s'agit de coordonner administration, police et acteurs liés à la jeunesse.

Valorisez vos atouts naturels : Connaître l'histoire, pouvoir donner des lignes, orienter, réguler & coordonner, proposer une discussion, un partenariat, obtenez une compétence reconnue.

Les communes qui l'ont fait :

- Peuvent discerner les manifestations concernées par la protection de la jeunesse
- Cibler des mesures et un dispositif négociés avec l'organisateur qui valorisent les moyens locaux
- Établissent des partenariats de longue durée avec les structures organisatrices, seul moyen d'obtenir des résultats.

Lorsque la volonté politique est claire, les règlements réalistes, les retours après l'événement, possibles et suivis de conséquences, les représentants des autorités sont plus crédibles, même face à un interlocuteur influent, peu collaborant.

Nous aidons les communes à construire dans la concertation ...

... une manière de traiter les demandes de location et d'autorisation de manifestations

... qui évalue les risques

... et permet de mettre sur pied des mesures adéquates suivies d'un bilan.

Processus d'autorisation

1. **La commune réceptionne la demande** de l'organisateur et évalue le potentiel de risque lié à la manifestation

2. **Le risque ne nécessite pas de mesures spécifiques**
L'autorisation est donnée, accompagnée de documents utiles à l'organisateur

3. **Le risque nécessite des mesures spécifiques**

I. La commune réunit les acteurs utiles (commune, structure de prévention, police communale, travail social hors mur, voirie ...).

II. Un diagnostic des risques et un concept général de prévention-(mesures pertinentes, répartitions des rôles) formalisé dans une convention.

Notre modèle propose tant des mesures que des bonnes pratiques.

Le document servira de base au bilan.

III. Durant la mise en œuvre, organisateurs et partenaires récoltent leurs observations

Bilan de la manifestation, définition des recommandations et partenariats futurs

Outils, documents le plus souvent utilisés

Définition de critères pour la personne au desk ou utilisation d'une Check-list « risques »

Pour les organisateurs : une check-list des facteurs de qualité de l'événement
Pour les locations : Charte - Recommandations pour la convivialité - Règlement(s) – adresses utiles ...

